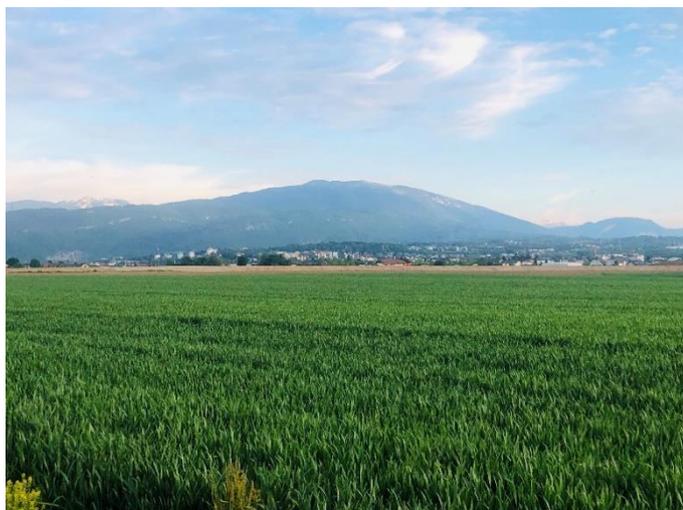


# CO-CONSTRUCTION DU PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU GRAND ANNECY

Compte rendu du troisième atelier

Thématique « **Structuration des filières territoriales** »

24 mai 2022 à Epagny Metz-Tessy



Avec l'appui de

## Introduction et rappel des éléments de contexte de la démarche

Par délibération du 25 mars 2021, le Grand Anancy, s'engage officiellement dans une démarche partagée d'élaboration d'un Plan Alimentaire territorial (PAT).

En juin 2021 le **Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation labélise officiellement le PAT** du Grand Anancy avec un budget dédié et une finalité: « bien produire, manger sain de saison et local ».

La **première phase de diagnostic** débute en septembre 2021 avec un état des lieux de l'offre et de la demande alimentaire, présentée lors d'un forum partenarial rassemblant 80 personnes en janvier dernier, témoignant de la forte dynamique en cours sur cette thématique alimentaire.

Les élus des communes, les acteurs associatifs, les représentants des usagers ou encore les professionnels de l'agroalimentaire sont associés à la démarche.

Le Grand Anancy poursuit ce travail et entre dans la **seconde phase: l'élaboration d'un programme d'actions concrètes**, dont la mise en œuvre débutera en 2023 et durera 5 ans.

Dans ce cadre, le cabinet Algoé anime la démarche participative à partir de groupes de travail thématiques qui se réuniront 8 fois entre mai et septembre.

Une deuxième série d'ateliers à partir de septembre 2022, suite aux premiers groupes de travail en mai 2022, permettra la consolidation d'une feuille de route opérationnelle et partenariale avec la finalisation d'un document stratégique.

## Organisation des Ateliers

Cet atelier s'inscrit dans la perspective plus large des 2 séries de 4 groupes de travail thématiques prévus entre mai et septembre 2022. La 1<sup>ère</sup> série de groupes de travail, dont l'atelier sur **la Structuration des filières territoriales** s'est tenu le 24 mai dernier, a permis de faire émerger des propositions d'actions et initiatives à mener pour favoriser et pérenniser le circuit court et l'approvisionnement local.

L'idée était d'aborder la problématique de manière large et de poser toutes les pistes d'initiatives imaginées par les participants. Cette réunion du groupe de travail est l'occasion de mettre en débat ces éléments, d'en retenir les plus saillants, ou ceux faisant consensus pour faire aboutir des objectifs communs et partagés, poursuivis par des fiches actions détaillant au possible la démarche à emprunter. Cette 1<sup>ème</sup> série de groupes de travail ouvre donc un temps de structuration des idées proposées afin de juger de leur faisabilité et de leur pertinence. La 2<sup>ème</sup> série de groupes de travail visera à partager la formalisation des fiches actions, s'assurer de l'adhésion des participants à la ligne retenue, affiner les actions et leurs modalités et solliciter les volontés d'engagement dans des démarches de mise en œuvre.

### Les objectifs des ateliers :

Faire émerger avec une diversité d'acteurs constituant l'écosystème 'alimentaire' du territoire communautaire un avis sur les orientations stratégiques entourant le PAT :

- Partager les enjeux et les orientations stratégiques en découlant
- Identifier des premières pistes d'actions permettant de répondre aux enjeux préalablement définis
- Conforter l'effort de constitution d'une communauté d'acteurs à l'échelle du Grand Annecy
- Hiérarchiser les propositions d'actions préalablement identifiées.
- Aboutir à des propositions opérationnelles et construire l'implication des partenaires

### Les thématiques de cet atelier « Structuration des filières territoriales » sont :

- **N°1 : Développer des organisations collectives en filières et des outils logistiques.** Favoriser le sourcing local chez les professionnels; déployer une organisation logistique efficiente; choisir des outils de transformation/conditionnement adaptés; assurer une régularité d'approvisionnement.
- **N°2 : Structurer des filières à destination de la restauration collective.** Engager des démarches avec les établissements sensibilisés et motivés à travailler en local.
- **N°3 : L'accessibilité et la proximité géographique.** Temps de parcours, mode de déplacement, configuration du territoire, accès aux locaux commerciaux.

## Participants au groupe de travail

Nom	Structure
Yoann GUILBAUT	Bigard
Jean-Charles THOMASSIN	Terre d'Union
Fabien MUGNIER	La Ferme du Parquet
Laury ROUX	Habitante
Olivier GRILLET	ADABio
Fabienne DULIEGE	VP agriculture Grand Annecy
Frédérique BOZON	GPVOS
Cédric LABORET	Président CASMB
Céline BURDIN	Adjointe à Fillière
Grégory FURTIN	Eco-drive Monsieur Marius
Cécile ACHOUR	Chargée de territoire CASMB
Olivier LELIEUR	Provence Dauphiné
Cécile ROFFINO	Elue à Duingt et membre du COPIL PAT
Vincent MONTESSUIT	Elu à Alby et membre du COPIL PAT
Catherine VERT	CMA 74
André VEIRMAN	Terre d'Union + Filière Graines Bio des Savoie
Alexandre WEBER	AMAP du Petit Chaperon Vert
Jean-Philippe BOIS	Elu Epagny Metz-Tessy et membre du COPIL PAT
Sonia ENRIQUE SALAGRE	ADDEAR 74
Agnès PRIEUR-DREVON	Elue Sevrier + CASMB et membre COPIL PAT

## Retour sur le premier atelier et échanges autour des enjeux

Afin de revenir sur les objectifs de la démarche de construction du Plan Alimentaire Territorial (PAT), les enjeux et quelques chiffres clés ont été présentés aux participants.

- Plusieurs remarques et questionnements ont été formulés relativement à la démarche :

Selon les acteurs représentants de Terre d'Union, le premier atelier n'a pas permis un temps d'échange suffisant sur le contenu des fiches et leur rédaction au sein des sous-groupes. Terre d'Union soulève à nouveau l'importance de ces temps de partage et d'échange entre les participants.

*Réponse :* Le *brainstorming*, en introduction de la rédaction des fiches actions, est justement là pour permettre aux participants de produire collectivement un maximum d'idées sur une thématique donnée. Ces temps d'échange et de partage se matérialisent aussi par la hiérarchisation des actions en fin d'atelier. Un premier tri des actions sera fait entre les deux séries d'ateliers.

- Plusieurs remarques et questionnements ont été formulés relativement au diagnostic :

Point sémantique :

- « Mailler le territoire » fait référence à une présence territoriale indépendamment de la connotation logistique qui peut lui être rapprochée.
- Circuit court comprend maximum 1 intermédiaire.

## Formalisation des actions en sous-groupes associés aux 3 objectifs de la thématique « Structuration des filières territoriales » et restitution

Trois objectifs ont été retenus en rapport avec la thématique. Ils restent poreux et sans couvrir toutes les possibilités d'actions envisageables, doivent permettre de favoriser la pérennisation, la diversification des filières agricoles et de distribution sur le territoire.

Les participants ont été mobilisés en 3 sous-groupes : 1 par objectif, afin de proposer des actions permettant d'atteindre l'objectif. La formalisation des actions précise les objectifs poursuivis, les résultats visés, les pilotes, les partenaires et le financement à mobiliser et les éventuels obstacles identifiés.

### 1. Développer des organisations collectives en filières et des outils logistiques

Liste des actions proposées par le groupe
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interpeller le principe de « filière » : ce qui nous fédère, facilite la diversification et la relève générationnelle</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination/ vision large avec le sujet du PLUI HMB A (comme alimentaire)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilité hangars, serres, ... bloqués par les zonages paysagers dans les documents d'urbanisme</li> <li>- Valorisation patrimoine local</li> <li>- Proximité / maillage avec les fermes périurbaines</li> </ul> </li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agriculteurs veulent tous faire des transformations pour favoriser la vente directe et/ou transformation des produits. Or cela est source de multiplication des risques et des métiers. Organiser des modes de collectes et de transformation collectifs</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment les collectivités locales peuvent aider à démarrer : trouver des terrains, des infrastructures, etc ? ex : + que des miettes. Agents de développement territorial ?</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner la dimension humaine, la capacité de coopération des acteurs : agriculteurs et autres acteurs (diversité de produits et nature). La coopération démarre par la connaissance. Ressource : Institut des territoires coopératifs Ex : boulangers qui passent mais ne restent pas et les fermiers achètent leur moulin. → Communication, échanges et formation dans un tiers-lieux agricole / nourricier ? → Marketing territorial (ex : pays basque et se faire connaître de l'univers parisien) → Solliciter un poste d'animateur de filière (plein temps) pour le Grand Anancy ou plus large → Ouverture sur des nouvelles perspectives et « coopérations » avec les filières (ex : L'odyssée d'engrain vers Tarbes → incorporation des légumes aux pâtes)</li> </ul>

- Formation maraichage qui manque dans le territoire. Pour les maraichers, filières de transformation, se réunissant autour d'une table, avec production fléchée avant, prix valorisant, facilitant face aux aléas saisonniers/ partenariat & rythme de restauration collective. Différence avec laitiers qui se parlent déjà. Exemple : maison semences paysannes à aider ; Tourne Rêve à Genève.
- Comment lever la peur/blocages pour s'installer (en maraichage et autre) : aide au logement (collectivités), pouvoir arriver dans une filière fonctionnelle
- Communication et sensibilisation aux collectivités (élus et techniciens et citoyens) → pour légumes et viandes locaux il faut des serres, des animaux/élevage à proximité.
- Déséquilibre d'autonomie territoire → saisir le besoin publiquement ou partenariat solide et long pour avancer vers un équilibre et une résilience territoriale
- Lieux de cuisine et de partage entre citoyens (type petites cantines) qui interpellent sur le rapport aux aliments, leur origine, raison de manque localement, gaspillage, etc
- Si carence de l'initiative privée → création de service communal et régies (car compétence communale)
- Identifier les maillons manquants pour la filière et les aider à démarrer.  
Attention à la notion de concurrence, usage légitime locale
- Des céréales/choux/fruits sous serres municipales à la place des fleurs
- Solutions pour améliorer les terres existantes/disponibles ... sortants de classement du PLUI
- OSER être disruptif (requestionner les filières d'excellence, activer un mode partagé et à l'écoute du territoire (signaux faibles des besoins et potentiels).
- Diagnostic technique et scientifique de quelles nouvelles filières sont possibles sur le territoire.

Intitulé du levier	Objectifs poursuivis, résultats visés	Tâches à réaliser	Pilotes	Partenaires potentiels et modalités de financement	Frein(s) à lever
<b>Créer un outil de transformation territorial</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place 1 outil type légumerie / meunerie/ et autre outil</li> <li>• Outil qui permettrait 1 logistique de distribution des produits (farine, légumes, légumineuses...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recenser les besoins des différentes filières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collectivité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coûts</li> </ul>
<b>Mettre en place de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les filières à développer sur le territoire</li> <li>• Proposer de la formation initiale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontrer 1 centre de formation du territoire (ex : ISETA, centre d'élevage Poisy)</li> <li>• Développer des formations type BPREA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grand Anecy peut-être ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organismes de formation</li> <li>• Région</li> <li>• Grand Anecy</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Convaincre le ou les établissements de formation</li> </ul>
<b>Intégrer le PAT dans le PLUI – HMB</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'installation de nouveaux exploitants</li> <li>• Eviter les blocages liés à l'urbanisme</li> <li>• Mise à disposition de terrains par les communes pour installer des bâtiments / ateliers collectifs (meunerie, légumerie)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Transversalité entre les différents services du Grand Anecy et des élus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service aménagement du Grand Anecy (GA)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenaires financiers : région, département, GA</li> <li>• Partenaires institutionnels : Chambre d'agriculture, chambre des métiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité des études dans le cadre de l'élaboration du PLUI</li> <li>• Zonage</li> </ul>
<b>Créer des lieux emblématiques de filières</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Matérialiser des lieux représentatifs des filières choisies (blé, légumes, légumineuses)</li> <li>- Bâtiments renfermant des outils de production</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trouver des lieux, des bâtiments</li> <li>• Créer 1 poste d'animation et d'accompagnement, formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collectivités locales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chambre d'agriculture</li> <li>• Région</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Outil pédagogiques de formation (jeunes)</li> <li>- Lieu d'information des jeunes désirant s'installer</li> <li>- Lieu d'échange entre producteurs</li> <li>- Grainothèque</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marketing territorial</li> </ul>			
<b>Filière de transformation des fruits et légumes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Monter une filière de transformation des fruits et légumes (compotes/bocaux/ jus)</li> <li>• Un débouché pour des agriculteurs qui s'installent sur le territoire</li> <li>• Création d'un lieu de stockage et laboratoire de transformation avec des employés (insertion)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lieu de rencontre pour les agriculteurs</li> <li>• Formation à la construction de la filière (contrat, prix, logistique)</li> <li>• Stockage/laboratoire de transformation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les agriculteurs</li> <li>• La collectivité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adabio</li> <li>• Logisticiens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trouver des financements</li> <li>• Trouver des agriculteurs</li> <li>• Débouchés pour les produits transformés</li> </ul>

Restitution en plénière et explication des actions :

- Intégrer le PAT dans le PLUI en favorisant l'installation de nouveaux exploitants et faciliter l'installation de serres ou bâtiments. Travailler en transversalité entre les services de l'agglomération et les services du PAT ainsi que les élus.
- Mises à disposition de terrains par les communes. Exemple des mises à disposition pour les bailleurs sociaux dans l'optique de construire des logements sociaux. On peut imaginer le même dispositif mais en faveur des meuneries collectives ou légumeries qui pourraient mutualiser la fabrication de farine en provenance de différents exploitants.
- Créer des lieux emblématiques pour chaque filière = créer des bâtiments pour chaque filière pour avoir des outils de production mis en commun entre les différents participants : outils pédagogiques, lieu d'information pour les jeunes qui désirent s'installer dans la région, lieu d'échange entre les producteurs, grainothèque (stockage de graines). On peut également imaginer un seul bâtiment pour TOUTES les filières.
- Création d'un poste d'animation à temps plein pour faire vivre les filières au quotidien : faire vivre et faire connaître. Marketing territorial en serait une des missions.
- Créer une filière de transformation de fruits et légumes (compote, jus, etc) et créer un lieu de stockage dans ce lieu de transformation. Outil qui pourrait permettre une logistique de distribution des produits plus aisée vers les différents points.
- Problématique de la formation sur le territoire → aller vers la diversification. Il faudrait aller à la rencontre des centres de formations du territoire. Favoriser la naissance de filières. Action assez transverse avec les autres ateliers.

## 2. Structurer des filières à destination de la restauration collective

Liste des actions proposées par le groupe
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire en sorte que la production de légumes ait un intérêt : prix, espace, etc</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail inter régional</li> <li>• Tarif en restauration collective</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transporteur et structures ; mutualiser</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire du lien et réunir → se parler</li> <li>• Vente directe</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La difficulté c'est vendre</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contractualiser avec les logisticiens et les producteurs</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer une plateforme internet afin de relier les producteurs et la restauration hors domicile (RHD)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir l'initiative déjà présente sur les pays de Savoie et y faire adhérer de nouveaux producteurs.</li> <li>• Conventioneels ou Bio sont les bienvenus</li> </ul>

Intitulé du levier	Objectifs poursuivis, résultats visés	Tâches à réaliser	Pilotes	Partenaires potentiels et modalités de financement	Frein(s) à lever
<i>Réunir et créer du lien</i>	•	•	•	•	•
<i>Créer une plateforme internet afin de relier les producteurs et la restauration hors domicile (RHD)</i>	•	•	•	•	•
<i>Mutualisation des transports</i>	• Coordonner les acteurs • Coordonner les filières	▪	•	• Filière fruits et légumes	• Rencontrer les acteurs
<i>Un logisticien ou acteur départemental pour relier producteur et RHD</i>	•	•	•	•	•
<i>Lancement des démarches par les cuisines centrales</i>	•	• Envoyer un courrier au département	•	•	• Cuisine centrale • Les acteurs locaux sont sortis

Restitution en plénière et explication des actions :

- Exemple : la cuisine centrale a changé son modèle et a régionalisé les marchés. Vers où et vers quel modèle veut-on aller ? Beaucoup de producteurs arrivent à vendre mais autour de quoi se structure-t-on ? La RHD doit contractualiser.
- Idées principales :
  - Acteurs ou plateforme internet qui réunit les producteurs et les acheteurs. Une sorte de bourse par exemple ?
  - Mutualisation des transports
  - Pour avancer on a besoin de lien et d'entretenir le lien. Arriver à organiser des rencontres entre les participants du PAT.

### 3. L'accessibilité et la proximité géographique

Liste des actions proposées par le groupe
• Enjeux coût de production – quels leviers pour réduire les couts des produits locaux ?
• Esprit sécurité sociale alimentaire : la collectivité finance en partie pour réduire
• Auto-cueillette pour limiter la main d'œuvre – quid de l'accès et du transport ?
• Pôle de distribution ou plateforme de commande collective avec distribution en milieu rural
• Somme de solutions
• Système de distributeurs 24/24h. Points retrait.
• Quid du financement ? Collectivité ou participatif.
• Développement de la production pour fournir (besoins)
• Evolution des pratiques de consommation. Cf Post Covid
• Lieux tierces – esprit hub
• GMS
• Qui autorise la création des lieux de grande distribution ?
• Besoin de tout trouver au même endroit
• Prix des produits en circuit court et/ou bio... Qui les achète ? Frein économique
• Offre vs. Demande. Vers les particuliers ≠ professionnels ou restauration collective
• Jardin de Cocagne en insertion
• On consomme des produits importés même sur des produits du territoire. Ex : lait.

Intitulé du levier	Objectifs poursuivis, résultats visés	Tâches à réaliser	Pilotes	Partenaires potentiels et modalités de financement	Frein(s) à lever
<b>Améliorer l'accessibilité des produits locaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trouver tous les produits au même endroit et proche de chez soi sur des plages horaires larges</li> <li>• Soulager les producteurs de l'aspect logistique / vente</li> <li>• Accessibilité 24/24h avec des distributeurs de frais</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Répertoire les produits et quantités nécessaires à chaque pôle du territoire</li> <li>• Mettre à disposition un local à chaque endroit</li> <li>• Identifier les différents modes de consommation (produits périssables/non périssables)</li> </ul>	•	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marchés du soir</li> <li>• Superette</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter les quantités produits pour répondre à la demande</li> </ul>
<b>Accessibilité financière – géographique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apporter des produits locaux en ville</li> <li>• Travailler avec les grandes surfaces (plutôt en ville)</li> <li>• Créer des nouveaux lieux et fournir en produits locaux ces magasins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire une prospection des magasins du centre-ville</li> </ul>	•	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Magasin de proximité (GMS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prospection</li> </ul>
<b>Existence des produits locaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réussir à produire une quantité suffisante à prix accessible pour les habitants</li> <li>• Concept de la sécurité sociale alimentaire pour un prix de produits locaux similaires aux produits d'imports</li> <li>• Avoir un collectif qui définit les besoins et moyens à allouer pour atteindre ces prix : soutien financier : par l'achat de matériel/ foncier/ ou salariat d'agriculteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Création d'un collectif « Sécurité Sociale Agricole »</li> <li>▪ Des financeurs locaux : banques, collectivités, ...</li> </ul>	•	•	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prix</li> <li>• Existence : manque de foncier pour assurer les producteurs</li> <li>• Climat</li> <li>• Saisonnalité (cf : fruits et légumes)</li> <li>• Irrégularité des produits.</li> </ul>

Restitution en plénière et explication des actions :

- Pour favoriser l'amélioration de l'accessibilité des produits locaux, il faudrait pouvoir trouver les produits locaux proches de chez soi aux horaires favorisant l'accessibilité.
- Soulager les producteurs dans leur livraison.
- Mettre à disposition des locaux à chaque endroit du territoire.
- Trouver des partenaires potentiels : marché du soir, superette plus éloignée.
- *Freins* : garantir la quantité pour proposer quotidiennement des produits tous les jours pour tous. Aura-t-on la capacité d'avoir les volumes nécessaires ? A des prix accessibles ?
- Partie financière : consommer local a un coût.
- Ainsi, il faut trouver des solutions sur un concept de sécurité sociale alimentaire afin d'avoir un coussin financier pour les producteurs. Cela les aiderait à acheter du matériel et d'avoir des capacités de stockage qui vont permettre aux producteurs de s'aligner sur les coûts des produits du quotidien qui viendraient de loin mais moins chers.

- Accessibilité financière géographique : apporter les produits en centre-ville. Pour cela, il faut créer des nouveaux lieux et s'implanter dans les grandes surfaces existantes avec davantage de produits locaux dans le centre-ville.
- Distributeur 24H24H qui pourrait se développer mais cela demande de la logistique d'approvisionnement.

## Travail de hiérarchisation des actions

Suite au partage des actions formulées par les 3 groupes en présentiel, les participants ont été invités à juger de la pertinence et de la faisabilité des actions de l'ensemble des groupes.

Chaque participant disposait de 2 points de pertinence et 2 points de faisabilité, qui ont été répartis entre les actions pour chaque sous-thématique.

Liste des actions proposées par le groupe <b>Développer des organisations collectives en filières et des outils logistiques</b>	Hiérarchisation	
	Pertinence	Faisabilité
• Créer un outil de transformation territoriale		3
• Mettre en place de la formation	9	8
• Intégrer le PAT dans le PLUI – HMB	9	8
• Créer des lieux emblématiques de filières	6	2
• Filière de transformation des fruits et légumes	3	6

Liste des actions proposées par le groupe <b>Structurer des filières à destination de la restauration collective</b>	Hiérarchisation	
	Pertinence	Faisabilité
• Réunir et créer du lien	8	6
• Créer une plateforme internet afin de relier les producteurs et la restauration hors domicile (RHD)	2	2
• Mutualisation des transports pour coordonner les filières et les acteurs	6	4
• Un logisticien ou acteur départemental pour relier les producteurs et RHD	4	4
• Lancement des démarches par les cuisines centrales	2	3

Liste des actions proposées par le groupe <b>L'accessibilité et la proximité géographique</b>	Hiérarchisation	
	Pertinence	Faisabilité
• Améliorer l'accessibilité des produits locaux	10	7
• Accessibilité financière – géographique	3	6
• Existence des produits locaux	11	6